

Résonances

Bulletin d'information de l'Observatoire du Sahara et du Sahel

OSS

octobre - novembre - décembre 2010

Ensemble, faisons de 2011 une année d'action et d'engagement en faveur de la région sahélo-saharienne

Par *Chedli Fezzani, Secrétaire exécutif de l'OSS*



Au nom de toute l'équipe du secrétariat exécutif de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), je voudrais souhaiter une très bonne année 2011 à tous nos partenaires, au Nord comme au Sud, et à tous les citoyens des 22 pays de la région sahélo-saharienne avec lesquels nous oeuvrons, depuis 1992, pour faire de la gestion rationnelle des ressources naturelles un principe et un choix stratégique dans l'œuvre de développement.

L'année 2010 a été marquée par une évaluation exhaustive de la mise en œuvre de la Stratégie 2010, l'élaboration des éléments saillants de la Stratégie 2020 de l'OSS, ainsi que l'engagement d'une politique de relance pour renforcer la bonne gouvernance de l'organisation et accroître l'efficacité de ses actions avec les pays et les partenaires techniques et financiers. La 14^e session du Conseil d'administration de l'OSS, tenue les 13 et 14 décembre 2010 à Tunis, a été l'heureux dénouement d'une année mouvementée pleine de défis que la grande famille de l'OSS a su relever avec détermination et clairvoyance ...

Suite en page 2

Quatorzième Conseil d'administration de l'OSS

En avant toutes !

La 14^e session du Conseil d'administration s'est tenue, les 13 et 14 décembre 2010 à Tunis, sous la présidence de Monsieur Nadhir Hamada, ancien Ministre de l'Environnement et du Développement durable et Président de l'OSS.

Organe décisionnel dont le fonctionnement et le mandat sont régis par les statuts de l'OSS, le Conseil d'administration est composé de représentants de haut niveau des pays et des organisations membres. Il exerce une quadruple fonction de mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale, de validation des programmes scientifiques et techniques, de mobilisation des partenaires au développement en faveur de la gestion rationnelle des ressources naturelles dans la région sahélo-saharienne et de contrôle de la bonne gouvernance de l'OSS.

La réunion de Tunis a permis aux représentants des pays et organisations membres de débattre de l'avenir de l'OSS et d'identifier les moyens à même de consolider sa pérennité en tant qu'instrument au service de la région sahélo-saharienne. Les administrateurs se sont également penchés sur la politique de relance engagée, depuis mai 2010, suite au départ de l'ancien Secrétaire exécutif, mais aussi sur le bilan du travail réalisé par l'organisation en 2010 et le programme d'activités de l'exercice 2011. ■

Décision

Le Conseil d'administration de l'OSS a décidé, lors de sa 14^e session, de conférer le titre de Secrétaire exécutif à M. Chedli Fezzani, nommé à la tête du Secrétariat en mai 2010. M. Fezzani restera en poste jusqu'à la tenue de la prochaine session du Conseil qui sera probablement fusionnée avec l'Assemblée générale de l'OSS où il sera procédé à la désignation du futur secrétaire exécutif de l'organisation.

Dans ce numéro

- **Nouvelles de l'OSS ...** p. 2 - 6
Rencontre avec les partenaires du projet DNSE-Tunisie ...p. 2
Forum d'apprentissage sur l'adaptation aux changements climatiques p. 4
- **Actualités ...** p. 7 - 8
Appui de l'ESA à l'OSS p. 7
Allemagne – OSS : la coopération se renforce p. 7
Afromaison : outils et stratégies intégrés pour la gestion des ressources naturelles p. 8
- **Focus ...** p. 9 - 15
La 14^e session du CA de l'OSS p. 9
- **Point de vue ...** p. 16 - 17
Observations sur la valeur énergétique de quelques espèces forestières par M. Abdesslem Kallala p. 16



L'année 2011 s'annonce sous les meilleurs auspices grâce à l'engagement et à la confiance renouvelés et sans équivoque que les pays membres du Nord et du Sud nous ont signifiés lors de la réunion Conseil d'administration. Pour pouvoir répondre au mieux à leurs attentes, je souhaite voir aboutir les requêtes de projets que nous avons soumises à plusieurs partenaires dans des domaines aussi variés que l'alerte précoce à la sécheresse, la gestion concertée des ressources en eau souterraine transfrontalières et la mise en place de dispositifs de surveillance environnementale en appui aux stratégies de développement dans les pays. J'espère également que les défis relatifs à la gestion des ressources en eau, à la gestion durable des terres et à l'adaptation au changement climatique soient hisés au rang de priorités dans la formulation de stratégies et de politiques à l'échelle nationale.

A l'échelle régionale, continentale et internationale, la mobilisation des différentes instances de gouvernance environnementale en 2010 a permis de réaliser des avancées encourageantes lors des Conférences de Nagoya (diversité biologique) et de Cancun (changement climatique). Le Sommet Afrique- Union européenne, qui a eu lieu à Tripoli fin novembre 2010, a également permis d'impulser la coopération sur des questions inscrites au cœur de la mission de l'OSS.

Nous travaillons actuellement sur la finalisation de la Stratégie 2020 de l'OSS, qui permettra à l'OSS de consolider ses acquis et de s'engager dans de nouveaux domaines relevant de ses champs de compétence avérée et faisant l'objet d'un mandat clair de la part de ses pays et organisations membres. ■

Rencontre avec les partenaires du projet DNSE-Tunisie



De g. à d. MM. Abdelahmid Khaldi (INRGREF), Mourad Briki (OSS), Chedli Fezzani (OSS) et Mongi Essaghyar (IRA de Médenine)

Le siège de l'OSS a abrité, le 2 novembre 2010, une réunion de travail tenue dans le cadre de la mise en place du Dispositif national de surveillance environnementale en Tunisie (DNSE).

La réunion a permis de préciser l'avancement de la réalisation des états de référence dans les observatoires de Menzel Habib, de Sidi Barrak et de Oueslatya.

Ont pris part à la réunion, le Secrétaire exécutif de l'OSS, M. Chedli Fezzani, les experts du Programme Environnement, des représentants du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD, Tunisie), le Coordinateur national du projet DNSE et des représentants de l'Institut des Régions Arides (IRA) de Médenine ainsi que de l'Institut National de Recherche en Génie Rural Eau et Forêts (INRGREF) chargé de la gestion des observatoires. ■

Afrique de l'Ouest - Bonnes perspectives agricoles sur fond de malnutrition persistante

Le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest a tenu, du 14 au 16 décembre 2010, sa 26^e réunion annuelle à Accra (Ghana). Le communiqué final de la réunion annonce, pour la campagne 2010/2011, de bonnes perspectives agricoles et pastorales dans tous les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Cap Vert. La production céréalière des pays (à l'exception du Sénégal et du Mali dont les statistiques agricoles n'étaient pas disponibles au moment où la réunion a eu lieu) connaîtra une hausse estimée à 12% par rapport à la campagne précédente. Par ailleurs, la production de riz enregistrera une hausse de 5% alors que la récolte de maïs augmentera de 3% par rapport aux niveaux de 2009/2010.

En dépit de ces estimations réconfortantes, des incertitudes persistent sur l'évolution des prix des denrées dans la sous-région. La récente flambée du prix du riz (14% entre juin et novembre 2010) sur le marché international et une éventuelle perturbation de l'offre (tensions sociopolitiques) risquent de fragiliser la situation alimentaire des populations à faibles revenus.

Les bonnes perspectives annoncées ne devraient pas occulter la persistance d'une situation de malnutrition aigue dans la plupart des pays de la sous-région, notamment au Niger et au Tchad qui émergent d'une crise alimentaire. Nombre de recommandations ont été formulées à l'endroit des pays, des organisations intergouvernementales, aux dispositifs d'information et aux partenaires techniques et financiers ; elles sont résumés dans un communiqué disponible sur le site du CILSS : <http://www.cilss.bf/> ■



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Suivi-évaluation des capacités d'adaptation en Afrique

M. Aboubaccar Issa, expert en suivi-évaluation, a représenté l'OSS à un atelier régional de formation sur la planification, le suivi et l'évaluation des capacités d'adaptation, qui a eu lieu du 8 au 13 novembre 2010 à Niamey (Niger). La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Malick Sadelher, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Niger.

Conjointement organisé par le centre régional AGRHYMET, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'OSS, l'atelier avait pour objectif de mobiliser les institutions nationales impliquées dans le projet « Experimenting a capacity development approach and a toolkit for monitoring and evaluation within climate change adaptation initiatives ».

Le projet, qui bénéficie de l'appui du programme ACCA du Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI) et du DfID (Royaume-Uni), a pour objectif de mettre en place et de renforcer les dispositifs de suivi-évaluation des capacités d'adaptation aux changements climatiques en Afrique. L'OSS y assure la coordination d'études de cas visant à mettre au point une approche méthodologique et des outils appropriés par les pays.

En août 2010, l'OSS avait organisé à Tenkodogo (Burkina Faso) un atelier régional de pré-test de la première version du « manuel sur la trousse à outils de suivi-évaluation des capacités d'adaptation au changement climatique » -- un document didactique qu'il est prévu de diffuser auprès des institutions nationales et sous-régionales opérant dans le domaine de l'adaptation.



Atelier de formation, vue des travaux

L'atelier de Niamey a permis de poursuivre le développement de ce manuel ainsi que deux autres outils : (a) la cartographie des ressources, des aléas et la matrice de vulnérabilité et (b) l'analyse de la vulnérabilité, des ressources et des stratégies d'adaptation.

A noter que la journée du 13 novembre 2010 a été entièrement consacrée à la programmation des études de cas devant se dérouler jusqu'en octobre 2011.

L'OSS accorde une grande importance à l'adaptation qu'il considère comme un enjeu majeur pour la région sahélo-saharienne particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Conscient de l'importance capitale de ce défi, l'OSS a inscrit la problématique climatique au cœur de ses programmes scientifiques et techniques elle figure d'ailleurs comme un axe transversal dans le projet de la Stratégie 2020 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale de l'OSS en 2012. ■

OSS-NIGER

Concertations à Niamey



En marge de sa participation à l'atelier de formation sur la planification, le suivi et l'évaluation des capacités d'adaptation, qui a eu lieu du 8 au 13 novembre 2010 à Niamey, le représentant de l'OSS, M. Aboubaccar Issa, a tenu une séance de travail avec l'équipe

du Centre national de surveillance écologique et environnementale (CNSEE) du Niger. La discussion a essentiellement porté sur le rôle du centre dans la composante « études de cas » du projet « Experimenting a capacity development approach and a toolkit for monitoring and evaluation within climate change adaptation initiatives ».

Rappelons que M. Issa, qui occupait le poste de Conseiller auprès du Président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie au Niger, a rejoint l'équipe du secrétaire exécutif de l'OSS en octobre 2010 suite à une demande de mise à disposition adressée aux autorités de son pays. Il a ainsi retrouvé l'équipe de l'OSS dont il a fait partie en tant qu'expert en suivi-évaluation entre 2000 et 2008. ■



Forum d'apprentissage sur l'adaptation aux changements climatiques



Dakar, le 25 octobre 2010

Le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) a organisé, du 25 au 29 octobre 2010 à Dakar (Sénégal), un forum qui a mis en exergue les corrélations fortes entre la réduction de la pauvreté et l'adaptation aux changements climatiques. Monsieur Nabil Ben Khatra, Coordinateur du Programme Environnement à l'OSS, était parmi les experts africains venus partager leurs expériences et réfléchir sur les synergies entre les stratégies d'adaptation et de réduction de la pauvreté.

« Évaluer comment l'adaptation aux changements climatiques contribue à la réduction de la pauvreté », était le thème central du forum relevant du programme ACCA (Adaptation aux changements climatiques en Afrique) du CRDI.

Au cours de son séjour dakarois, le représentant de l'OSS a eu l'occasion de discuter avec les experts du Centre de suivi écologique (CSE) de l'état d'avancement du projet DNSE, qui vise à doter le Sénégal d'un dispositif national de suivi environnemental favorisant une meilleure intégration de l'information environnementale pertinente dans les politiques de développement. Rappelons que la conceptualisation et la mise en place du DNSE-Sénégal s'inscrit dans le cadre d'un projet régional financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC Suisse) et mis en oeuvre par l'OSS. ■

Appui canadien à l'institutionnalisation du genre à l'OSS

Le secrétariat exécutif de l'OSS a accueilli, du 10 au 14 janvier 2011, deux expertes en genre et en égalité entre les femmes et les hommes (EFH). Cette mission s'inscrit dans le cadre du programme panafricain GEARI (Gender Equality and African Regional Institutions) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Leur premier passage, en septembre 2007, avait permis d'initier un processus visant l'institutionnalisation de la question du genre dans les processus de fonctionnement de l'OSS et une meilleure prise en compte de l'EFH dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes scientifiques et techniques de l'organisation prévus par sa nouvelle stratégie 2012-2020. ■

Atelier parlementaire sur l'agriculture et le changement climatique à Bamako



L'Assemblée nationale du Mali a abrité, les 23 et 24 novembre 2010, un débat sur les perspectives de développement agricole

dans un contexte de changement climatique. Cette réunion, qui a pris la forme d'un atelier, a permis aux parlementaires maliens d'approfondir leurs connaissances des impacts et des enjeux

liés au climat et à l'agriculture.

Organisé à l'initiative de l'association Parlementaires européens partenaires de l'Afrique (AWEPA), l'atelier a réuni des parlementaires maliens avec des experts nationaux et internationaux en vue de discuter des multiples facettes de la mutation climatique en cours et leurs implications dans l'exercice des fonctions législatives, de contrôle et de représentation. L'atelier s'inscrit dans le cadre du

programme de l'AWEPA intitulé « Mobiliser les parlementaires pour le NEPAD » et relève de la composante « agriculture et développement durable ».

Invité par l'AWEPA et les autorités maliennes à prendre part aux travaux, l'OSS a été représenté par M. Nabil Ben Khatra, Coordinateur du Programme Environnement, qui a notamment fait un exposé sur les stratégies d'adaptation dans le secteur agricole. ■



OSS- TUNISIE- FAO

Achèvement du projet LADA



A l'issue de quatre années d'activité, le projet d'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides (LADA - Land Degradation Assessment in Drylands project) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est arrivé, en décembre 2010, à son terme. L'OSS, qui a accompagné la FAO dans la mise en œuvre de ce projet en Tunisie, a pris part à l'atelier de clôture tenu les 6 et 7 décembre 2010 au siège de la FAO à Rome.

Les participants ont analysé les outils méthodologiques développés dans le cadre du projet et ex-

aminé les résultats obtenus, notamment dans les six pays où « LADA » a été mis en œuvre, à savoir l'Argentine, la Chine, Cuba, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie.

M. Nabil Ben Khadra, Coordinateur du programme Environnement, a notamment contribué aux échanges portant sur les activités de suivi de la mise en œuvre de la CNUCLD/UNCCD en Afrique. L'atelier a été suivi, le 8 décembre 2010, par une réunion du Comité de pilotage du projet qui a permis de dégager des perspectives pour la pérennisation des acquis. ■

Projet « Système Aquifère du Sahara Septentrional »

Activation des pilotes de démonstration en Algérie et en Libye

L'équipe en charge de la mise en œuvre de la troisième phase du projet de l'OSS portant sur le Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS III) s'est rendue en Algérie, du 19 novembre au 1^{er} décembre, puis en Libye, du 18 au 25 décembre 2010, pour visiter les sites abritant les pilotes de démonstration identifiés dans ces pays. L'équipe était composée de MM. Djamel Latrech, Chef de projet et coordinateur du Mécanisme de concertation tripartite (Algérie, Libye, Tunisie) du SASS ; Mohamed Salah Matoussi, socio-économiste spécialiste du secteur de l'eau ; et Ali Mhiri, agronome et pédologue spécialiste des systèmes de culture irrigués.

SASS III, qui a démarré en janvier 2010 pour une période de mise en œuvre de trois ans, a pour objectif d'aborder le volet « environnement et socio-économie » pour formuler des recommandations

opérationnelles à l'endroit du Mécanisme de concertation en matière de gestion de la demande en eau souterraine (en milieu aride) et des terres irriguées. Le projet prévoit, entre autres activités, des enquêtes auprès de 3000 exploitants à travers tout le bassin du SASS. Par ailleurs, six pilotes de démonstration (deux par pays) ont été identifiés pour servir de laboratoire « grandeur nature » où la faisabilité et la pertinence des recommandations seront testées à la lumière de la réalité du terrain.

Le déplacement en Algérie a permis à l'équipe du projet d'identifier les zones d'enquête et de définir les critères d'échantillonnage des répondants dans 5 Wilayas : Adrar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa et Biskra. Suite aux échanges avec les autorités compétentes, il a été convenu de confier cette mission aux techniciens de l'Agence nationale des

ressources hydrauliques (ANRH), qui seront épaulés par l'équipe de l'OSS et par des statisticiens mis à disposition par les Directions des services agricoles (DSA) relevant des Wilayas concernées. L'équipe de l'OSS a également recruté les consultants nationaux chargés du suivi des deux pilotes de démonstration implantés dans les zones de « Reggane » et de « Oued Righ ».

L'étape libyenne a, quant à elle, permis aux experts de l'OSS d'inspecter les deux principales zones concernées par le projet, à savoir le secteur occidental de la Djeffara, et la zone centrale de « Khoms ». Les étapes préliminaires aux enquêtes ont été engagées dans les « Chaabias » — terme désignant un district (Wilaya en Algérie ; Gouvernorat en Tunisie) — avec, notamment, le recrutement de consultants nationaux chargés de la réalisation et du suivi des



enquêtes. Une autre équipe de consultants nationaux a également été mobilisée pour le suivi des pilotes de démonstration. Le pilote de « Oued Zemzem » — situé au centre de la Libye dans la région de « H'mada El Hamra » (Plateau rouge, en Arabe)— sera dédié à la valorisation des eaux géothermales dans la production de primeurs à haute valeur ajoutée. Un forage artésien fonctionnel

a été mis à la disposition du projet par l'Autorité libyenne de l'eau (General Water Authority- GWA). Fait intéressant : deux agriculteurs dans cette localité sont disposés à accueillir le pilote sur leurs terres.

Le deuxième pilote de démonstration libyen, initialement implanté dans la zone de la Djeffara (Nord-ouest de la Libye), pourrait faire l'objet d'une relocalisation dictée

par les réalités du terrain et les exigences de l'étude, en particulier le besoin d'étudier la question de la baisse du niveau piézométrique des nappes. Il est à remarquer que cette zone connaît une demande intensive d'eau en raison des cultures fourragères (Bersim) très exigeantes en eau (entre 30000 et 40000 m³/ha).

Le projet SASS III, dont les résultats s'annoncent

très prometteurs, concerne également la Tunisie où les activités dans les pilotes de démonstration démarreront prochainement avec une première mission du 17 au 24 janvier 2011.

Le projet SASS III permettra d'enrichir la connaissance hydrogéologique du multicouche saharien par l'ouverture de nouveaux champs d'investigation dans une multitude de disciplines incluant l'agronomie, l'écologie, la sociologie et l'économie. Les recommandations qui en découleront permettront d'appuyer le Mécanisme de concertation du SASS dans son rôle consultatif auprès des pays. Le projet est exécuté par l'OSS et financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et la Facilité africaine de l'eau (FAE/BAD).■

Appui de l'ESA à l'OSS

L'Agence spatiale européenne (ESA) a notifié le 15 décembre 2010 son accord formel, pour que l'OSS puisse disposer gratuitement des données satellitaires, dont l'ESA est propriétaire, en vue de les exploiter dans ses programmes scientifiques et techniques, notamment en matière de gestion concertée des ressources en eau souterraine transfrontalières.

EADI

Séminaire sur la mise en œuvre de la GIRE en Afrique

L'institut Africain de Développement (EADI) a organisé, du 13 au 17 décembre 2007 à Yaoundé (Cameroun), conjointement avec le Département Eau et Assainissement et la Facilité Africaine de l'Eau de la Banque Africaine de Développement (FAE/BAD), un séminaire sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau des pays et des bassins hydrographiques et aquifères transfrontaliers.

Le séminaire était destiné aux pays africains francophones et a vu la participation d'une quarantaine d'experts représentant les administrations étatiques en charge de la gestion des ressources en eau et de l'environnement, les organismes de bassins, les communautés économiques régionales, les institutions de formation et de recherche, les organisations internationales de facilitation de la GIRE, les institutions du système des Nations-Unies et les organisations de la société civile.

M. Mouhamadou Ould Babasy, Expert hydrogéologue chargé du Système d'Information et de la Modélisa-

tion du secteur de l'Eau à l'OSS, a pris part aux travaux qui avaient pour objectif d'améliorer le cadre de gestion et de mise en valeur des ressources en eau au niveau des pays et des bassins africains, notamment par le renforcement des capacités des décideurs politiques, des cadres relevant des administrations nationales et des acteurs du développement intervenant dans le secteur de l'eau.

A l'issue des échanges, les experts ont formulé des recommandations à l'endroit de la FAE/BAD et des pays. La Facilité a notamment été invitée à renforcer l'appui qu'elle apporte aux pays et aux organisations régionales pour une meilleure appropriation et utilisation des instruments de la GIRE.

Parallèlement, les pays ont été appelés à multiplier les échanges, à renforcer les partenariats Sud-Sud et à placer des comités GIRE nationaux au plus haut niveau de la prise de décision en matière de politiques de développement. Par ailleurs, le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) et les



Communautés économiques régionales ont été invitées à initier des évaluations du portefeuille des projets de la FAE/BAD au niveau des sous-régions afin d'identifier les domaines où des appuis complémentaires

sont nécessaires. Une révision de la vision africaine de l'eau a également été recommandée dans l'objectif de prendre en considération les nouveaux enjeux du secteur de l'eau. ■

Participation remarquable de l'OSS à la conférence ISARM 2010

MM. Abdelkader Dodo, Coordinateur du Programme Eau, et Djamel Latrech, Chef de projet et Coordinateur du Mécanisme de concertation du SASS, ont pris part du 6 au 8 décembre 2010 aux travaux de la Conférence internationale « ISARM

2010 » de l'UNESCO, tenue sur le thème « Aquifères transfrontaliers, défis et perspectives ». La conférence, qui a marqué la fin de la première phase du Programme ISARM (Internationally Shared Aquifer Resources Management Programme),

a offert une tribune internationale à la délégation de l'OSS qui n'ont pas manqué de mettre en exergue les avancées réalisées par les pays, avec l'impulsion de l'Observatoire, autour des bassins transfrontaliers du SASS et de l'Illemeden. ■

GTZ+DED+InWEnt = GIZ

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la GTZ a troqué « Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit » pour « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit ». L'agence de coopération technique allemande change ainsi d'appellation et adopte un nouveau sigle - GIZ -, qui traduit une volonté manifeste de décupler l'efficacité du dispositif allemand de développement international. La GIZ fédère désormais l'expérience et les compétences de la GTZ, du DED et de l'InWEnt. ■

Contribution à l'amélioration du kit d'indicateurs d'impact de la CNULD/UNCCD



M. Nabil Ben Khadra, Coordinateur du programme Environnement, a représenté l'OSS à un séminaire technique organisé, les 16 et 17 décembre 2010, par le secrétariat de la CNULD/UNCCD pour l'affinage d'un set d'indicateurs d'impact qui avait été provisoirement adopté lors de la 9^e Conférence des Parties tenue à Madrid en 2009. L'amélioration de ces indicateurs permettra une meilleure évaluation de l'état de mise en œuvre du Plan stratégique décennal de la Convention. ■

ALLEMAGNE – OSS : la coopération se renforce



De g. à d. : M. Aboubacar Issa (OSS), M. Chedli Fezzani (OSS), Mme Jutta Kranz-Plote (BMZ), M. Anselm Duchrow (GIZ) et Mme Sandra Schenke (GIZ)

Le Secrétaire exécutif de l'OSS a accueilli, le 16 décembre 2010, Madame Jutta Kranz-Plote du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), qui était accompagnée d'une délégation de la GTZ composée de Madame Sandra Schenke, Directrice du bureau de la GTZ à Tunis, de M. Anselm Duchrow, Chef de mission du projet « Appui à la mise en œuvre de la CCNUCC », et de M. Ali Abaab, Expert senior au dit projet.

L'entrevue a permis aux représentants des deux institutions d'échanger sur des questions d'intérêt commun, notamment le rôle de l'OSS dans le développement de la coopération régionale sur les ressources en eau en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest grâce à l'appui de la BMZ. Le soutien de la BMZ au Mécanisme de concertation du Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS) a également été discuté. Une requête élaborée par l'OSS a été remise à la représentante de la BMZ au cours de la rencontre. ■



ACCORDS DE CANCÚN

Le multilatéralisme onusien reprend du poil de la bête

Les Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) ont adopté, samedi 11 novembre 2010, au terme de deux semaines de négociations, les « Accords de Cancún ». Il s'agit d'un début de consensus sur la manière dont les 193 Etats Parties à la Convention entendent lutter contre le dérèglement climatique. Suite à la grande déception du Sommet de Copenhague, des voix s'étaient élevées pour remettre en cause la capacité du processus de la CCNUCC à apporter des réponses idoines à une problématique aussi complexe que le changement climatique. Cancún aura donc restauré la confiance dans le multilatéralisme onusien, mais beaucoup reste à faire : les engagements souscrits dans « les accords de Cancún » ne sont pas contraignants. Par ailleurs, des questions-clefs sont restées sans réponse, à l'instar du sort de Protocole de Kyoto au-delà de 2012 (date à laquelle la première période d'engagement du Protocole prend fin), ou des moyens de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Autre bémol : l'accès des pays en développement aux technologies reste limité par les coûts des droits de propriété intellectuelle.

Rendez-vous, donc, à Durban (Afrique du Sud), en décembre 2011, où les négociateurs tenteront de parvenir à un traité international exhaustif et juridiquement contraignant. L'objectif ultime reste de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C et de permettre aux pays en développement de s'adapter et se convertir au développement « sobre en carbone ». ■

Éléments clés des Accords de Cancún

- Reconnaissance des objectifs des pays industrialisés en matière d'atténuation dans le cadre du processus multilatéral ;
- Etablissement d'un registre pour y inscrire les mesures d'atténuation prises par les pays en développement ;
- Engagement des Parties au Protocole de Kyoto à poursuivre les négociations sur l'après-2012 (2^e période d'engagement) ;
- Réforme du MDP pour stimuler les investissements « sobres en carbone » dans les pays en développement ;
- Lancement d'initiatives pour la protection des communautés vulnérables et le déploiement des moyens nécessaires aux pays en développement pour un futur « sobre en carbone » ;
- Financement express de 30 milliards de dollars destiné à des actions d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement et intention de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 ;
- Mise en place du « Fonds vert » placé sous l'autorité de la Conférence des Parties et doté d'un Conseil d'administration constitué d'un nombre égal de représentants de pays industrialisés et de pays en développement ;
- Lancement du « Cadre d'action de Cancún pour l'adaptation » ;
- Renforcement de la réduction des émissions issues du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) dans les pays en développement ;
- Création d'un mécanisme pour le transfert et le développement des technologies, doté d'un Comité exécutif et d'un Réseau/Centre de technologies climatiques.

GÉO-TUNIS 2010

La 5^e édition du congrès international « GEO-TUNIS 2010 » s'est tenue du 29 novembre au 3 décembre 2010 à Tunis. « L'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) et de télédétection pour le développement durable » a été le thème central de cette manifestation. L'OSS a pris part aux travaux par un exposé sur le Système d'information sur l'environnement à l'échelle locale (SIEL) dans le cadre d'un side-event intitulé « GIS-based tools for sustainable development in the dry areas ». Cette activité a été coordonnée par l'Institut des régions arides (IRA Médenine, Tunisie), avec la participation de l'IRD, de l'OSS et de la Station expérimentale des zones arides (CSIC-EEZA) d'Almeria en Espagne.

La délégation de l'OSS a également présenté le projet ROSELT/DNSE en focalisant sur SIEL et sur les acquis réalisés dans les pays, notamment au Niger et au Sénégal. ■

AFROMAISON

Outils et stratégies intégrés pour la gestion des ressources naturelles

Le projet intitulé « Adaptive and integrated tools and strategies for natural resources management -AFROMAISON» sera financé par le 7^e programme cadre de l'Union européenne (FP7). Le projet a pour objectif d'appuyer la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN) à l'échelle méso-géographique. Ayant contribué au montage du projet avec le bureau d'études SORESMA et nombre d'institutions de recherche— dont l'UNESCO-IHE et l'IWMI— l'OSS coordonnera sa mise en œuvre en Tunisie et participera au développement de boîtes à outils « GIRN » au Mali et en Ethiopie. Il interviendra également dans les actions de renforcement des capacités des équipes nationales impliquées. La date de lancement du projet est prévue pour mars 2011 pour une durée totale de trois ans. ■



La 14^e session du CA de l'OSS

Allocution d'ouverture du Président de l'OSS



© Photo Lilia Benzid

Dans son discours d'ouverture, M. Nadhir Hamada, ancien Ministre de l'Environnement et du Développement durable⁽¹⁾, a retracé l'évolution positive enregistrée depuis la 13^e

session du Conseil d'administration (CA) - tenue en mars 2010 à Alger-, et a mis en exergue l'importance du travail de redressement accompli par M. Chedli Fezzani, nommé à la tête du secrétariat exécutif en mai 2010, suite à la démission de l'ancien Secrétaire exécutif.

Le Président s'est félicité de l'impact des mesures de relance prises au cours du deuxième semestre de 2010. Il a ensuite remercié les pays qui ont versé leurs contributions volontaires au budget de fonctionnement de l'OSS. M. Nadhir Hamada a retenu que l'orientation des activités de l'OSS vers l'atteinte de produits opérationnels conforte l'efficacité des interventions de l'organisation et lui fournit des arguments solides dans la mobilisation des partenaires.

Rappelant les recommandations de la 4^e Conférence islamique des Ministres de l'Environnement, le Président a estimé qu'elles s'inscrivaient dans le droit fil des domaines de prédilection de l'OSS, et a réitéré la confiance que la Tunisie place en l'Observatoire dans

le renforcement d'une coopération Nord-Sud-Sud forte et synergique. A cet égard, le Président de l'OSS a estimé que l'organisation dispose d'atouts réels lui permettant de devenir un centre d'excellence incontournable dans les domaines de la lutte contre la désertification, du suivi environnemental et de la gestion concertée des ressources en eau transfrontalières.

Evoquant le thème de l'adaptation aux changements climatiques, le Président de l'OSS a noté que la création d'un Fonds Vert —« Green Fund »— lors de la 16^e Conférence des Parties à la CCNUCC (Cancún, décembre 2010) a ouvert aux pays africains de nouvelles possibilités de financement de leurs programmes d'adaptation. Il a appelé l'OSS à accompagner les pays africains membres, notamment dans le renforcement des capacités nationales à même de les faire bénéficier de ce Fonds.

Flashback

Dans le discours d'ouverture de la 4^e Conférence islamique des Ministres de l'environnement, qui a eu lieu en Tunisie les 5 et 6 octobre 2010, l'OSS a été érigé en exemple de mécanisme rendant la coopération régionale dans le domaine de la lutte contre la désertification possible, notamment en matière d'échange d'expertise et d'expérience.

Au terme de son discours, le Président de l'OSS a estimé que le destin de la région sahélo-saharienne ne peut se décider que par la conjugaison des efforts de tous les pays. Selon lui, une cohésion renouvelée autour de l'OSS constituerait un signal fort à l'adresse des différents interlocuteurs pour la poursuite d'un partenariat Nord-Sud et Sud-Sud solidaire et efficace. En conclusion, le Président a rendu hommage à l'ancien Vice-Président de l'OSS, M. Laurent Stefanini—qui occupe actuellement le poste de Chef du protocole au Quai d'Orsay—et a souhaité plein succès à M. Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur délé-

gué à l'Environnement (France) et nouveau Vice-président de l'OSS. ■



© Photo OSS

⁽¹⁾ M. Habib Mbarek a été nommé, le 17 Janvier 2011, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement



Le Conseil, comme si vous y étiez

Nous publions ici quelques points saillants du débat qui s'est déroulé lors de la réunion du Conseil d'administration de l'OSS.

L'OSS mandaté pour agir au nom de la CEN-SAD sur trois projets régionaux



S.E. M. Ibrahim Sani Abani

S.E. M. Ibrahim Sani Abani, Secrétaire général adjoint de la CEN-SAD, a souligné l'importance de la coopération avec l'OSS et a précisé que la CEN-SAD mandate officiellement l'OSS pour agir au nom des deux institutions sur les projets « Muraille verte », « Monographie sur les ressources en eau » et « Transfert d'eau Oubangui-Chari ».

Il est à noter que plusieurs administrateurs ont exhorté les parties prenantes du projet de la « Muraille verte » à respecter l'approche conceptuelle préconisée par l'OSS et déjà adoptée par les instances africaines et plusieurs pays partenaires. ■

Algérie : mention « très bien » pour le projet SASS



Mme Fadela Bazi (Algérie)

Les représentants de l'Algérie, Madame Fadela Bazi, Directeur de cabinet du Ministre des ressources en eau et M. Rachid Taïbi, Directeur général de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), ont évoqué l'importance des résultats du projet portant sur le

Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS) et l'appui que ce projet apporte au Mécanisme de concertation. Ils se sont félicités de l'efficacité avec laquelle les structures focales nationales ont été réactivées par l'OSS et ont proposé l'organisation d'ateliers de travail pour induire des synergies dans les actions de l'OSS au niveau des pays où il intervient. ■



M. Rachid Taïbi (Algérie)

Ouganda : pour un plus grand déploiement de l'action de l'OSS

S.E. Madame Jenipher Namuyangu Byakatonda, Ministre de l'Eau et de l'Environnement de l'Ouganda, a appelé les partenaires au développement à appuyer les projets de l'OSS dans son pays, notamment les projets portant sur les ressources en eau et le Réseau d'observatoire de surveillance écologique à long terme (ROSELT/OSS). Elle a également appelé l'OSS à une meilleure distribution géographique de ses activités —notamment en matière d'observation environnementale et d'appui à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres— pour couvrir l'ensemble de la région sahélo-saharienne. ■



S. E. Mme Jenipher Namuyangu Byakatonda



CNULD/UNCCD : satisfecit

et volonté de poursuivre la coopération

Le représentant du Secrétariat de la CNULD/UNCCD, M. Stanislaw Tarony, a félicité l'OSS pour l'excellent travail accompli en tant que Centre de référence régional (Afrique du Nord) dans le cadre du 4^e processus d'évaluation et de reporting de la CNULD/UNCCD. Il a, en outre, exprimé la volonté du secrétariat de la CNULD/UNCCD de poursuivre cette collaboration fructueuse, notamment par le biais de l'Unité de coordination régionale basée à Tunis. ■



De g. à d. : M. Stanislaw Tarony (CNULD) et M. Secou Sarr (ENDA-TM)

France : l'OSS doit mettre en avant ses compétences sur la scène internationale

S.E. M. Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur délégué à l'environnement et Vice-président de l'OSS, s'est félicité de l'efficacité de l'OSS en tant qu'instrument au service de ses membres. Il a mis en exergue les compétences avérées de l'organisation en matière d'appui

Tunisie) à la conférence internationale ISARM tenue, en décembre 2010 à Paris, sous les auspices de l'Unesco. Le Vice-président a, en outre, estimé que les résultats satisfaisants -- et reconnus par l'ensemble des partenaires-- obtenus par l'OSS sur les aquifères transfrontaliers constituent un argument de taille que l'OSS pourrait exploiter dans ses efforts de mobilisation de ressources pour des projets dans sa zone d'action. Il a également rappelé que la tenue prochaine de la COP 10 de la CNULD et du Forum Mondial de l'eau en 2012 à Marseille, ainsi que la perspective de l'échéance Rio+20, présentent une opportunité pour l'OSS de présenter ses compétences en matière de gestion des ressources en eau partagées et de lutte contre la désertification, au-delà du cercle de ses soutiens traditionnels. Le Vice-président de l'OSS a également déclaré que le versement des contributions volontaires par plusieurs pays africains constitue un geste fort de sens traduisant l'engagement politique de ces pays envers l'OSS. ■



S.E. M. Jean-Pierre Thébault

à la gestion concertée des ressources en eau souterraine transfrontalières et a évoqué la présence remarquable de l'OSS et des pays du SASS (Algérie, Libye et

UMA : vers la mise en place d'un « Observatoire maghrébin d'alerte précoce à la sécheresse »

Le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et Président du Comité d'orientation stratégique (COS) de l'OSS, S.E.M. Habib Ben Yahia, a fait part de l'adoption par la 16^{ème} session de la Commission ministérielle chargée de la sécurité alimentaire à l'UMA (composée des Ministres de l'Agriculture des pays de l'UMA) du Programme d'action sous régional de lutte contre la désertification au Maghreb pour 2011-2020 où la mise en place du projet « Observatoire maghrébin d'alerte précoce à la sécheresse », projet initié par l'UMA avec l'appui de l'OSS a été retenu en priorité. Il a ensuite mis en



S.E.M. Habib Ben Yahia

exergue la coopération entre les deux institutions au profit de leurs pays membres. Un accent particulier a été mis sur le rôle dévolu à l'OSS en matière d'adaptation aux changements climatiques. ■



FAO : le rôle de l'OSS dans la mise en œuvre du projet « Muraille verte »

Madame Nora Berrahmouni, la représentante de la FAO, a signifié la volonté de son organisation d'engager un véritable partenariat technique avec l'OSS dans le cadre du projet « Muraille Verte », notamment dans les domaines liés au suivi-évaluation et au partage des expériences et des bonnes

pratiques. Elle a également appelé à la tenue d'une réunion de concertation avec les différentes parties prenantes —notamment la CEN-SAD et l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte—, et a rappelé que 2011 a été proclamée « année internationale des forêts ». A ce titre, elle a estimé que l'OSS peut jouer un rôle prépondérant dans la promotion des forêts des régions arides en Afrique. ■



Mme Nora Berrahmouni

La Stratégie 2020 prend forme

Le Conseil d'administration (CA) a pris connaissance de l'évolution des réflexions menées par le secrétariat exécutif de l'OSS, avec l'appui du Comité d'orientation stratégique (COS) présidé par S.E. M. Habib Ben Yahia, Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe.

L'ébauche présentée au CA ouvre des perspectives de développement thématique des interventions de l'OSS compte tenu des enjeux actuels et émergents dans la région sahélo-saharienne. Ces perspectives sont structurées autour de quatre thématiques principales, à savoir : « terre », « eau », « climat » et « population ».

Le débat sur l'ébauche proposée a été particulièrement riche. Les administrateurs ont mis l'accent sur la nécessité d'inscrire l'action de l'OSS dans une logique de subsidiarité et de l'orienter davantage vers la mise en œuvre concertée des trois Conventions de Rio.

Le débat a également évoqué le Plan stratégique adopté par la Convention sur la diversité biologique (CBD) lors de la COP10 de Nagoya (Japon). A cet égard, il a été recommandé d'intégrer, dans la Stratégie 2020 de l'OSS, les orientations de ce plan stratégique, notamment les objectifs directement liés au mandat de l'organisation.

L'OSS a également été appelé à accompagner les pays africains membres dans l'adaptation au changement climatique et à inscrire cette problématique dans ses stratégies futures. Le rôle important que l'OSS pourrait jouer, notamment dans la mobilisation des différents fonds climat, a été souligné au regard de la grande vulnérabilité de la plupart des pays sahélo-sahariens.

Enfin, l'OSS a été appelé à mieux mettre en évidence son rôle d'Interface Science-Politique en matière de gestion des ressources naturelles dans sa zone d'action.

Après examen et validation par le COS, le texte final de la Stratégie 2020 sera soumis aux prochaines sessions du CA et de l'Assemblée générale de l'OSS (début 2012) pour adoption. ■

Libye : développer la coopération sur la surveillance environnementale

Le représentant de la Libye, M. Omar Salem, a exprimé l'intérêt de son pays pour le programme ROSELT/OSS et la surveillance environnementale et a souhaité la redynamisation des actions déjà entreprises dans ce sens en 2003/2004. M. Salem a par ailleurs souhaité voir le programme « surveillance environnementale » se développer davantage de manière à couvrir l'ensemble de la zone d'action de l'OSS. ■



M. Omar Salem



Mme Christiane Vekeman

Canada : bonnes perspectives de développement du partenariat avec l'OSS

La représentante du Canada, Madame Christiane Vekeman, a relevé l'intérêt de l'intégration de la dimension « genre » dans les documents de l'OSS. Elle a aussi évoqué les discussions en cours avec le secrétariat exécutif concernant la requête parvenue à l'ACDI et s'est félicitée de la qualité des documents et de la consistance des travaux de la 14^e session du Conseil. ■



Mme Mahdia Gabr

Egypte : appui substantiel à l'action de l'OSS

La représentante de l'Égypte, Madame Mahdia Gabr, a confirmé la contribution de son pays ainsi que la possibilité de mise à disposition d'un expert égyptien auprès de l'OSS. Elle a également signifié l'intérêt de son pays pour poursuivre sa coopération avec l'OSS dans les domaines de l'eau et de la surveillance environnementale. ■



M. Richard Chenevard

Suisse : envisager de nouvelles pistes de coopération

Le représentant de la Suisse, M. Richard Chenevard, a salué l'efficacité et la constance du travail effectué pour la consolidation de la pérennité de l'organisation. Il a également souligné les résultats scientifiques et techniques obtenus en 2010, tout en souhaitant que des concertations entre le secrétariat de l'OSS et la Direction du développement et de la coopération (DDC) aient lieu pour évaluer les acquis et envisager les pistes de coopération future dans le cadre de la Stratégie 2020. ■



M. Mohamed Endichi

Maroc : partenariat exemplaire

Le représentant du Maroc, M. Mohamed Endichi, s'est félicité de la coopération exemplaire établie entre l'OSS et son pays et a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des documents mis à la disposition des membres du Conseil ainsi que des actions entreprises visant à consolider la pérennité de l'institution. ■



M. Anselm Duchrow

Allemagne : coopération fructueuse

Le représentant de l'Allemagne, M. Anselm Duchrow, s'est félicité de la qualité des documents mis à la disposition des membres du Conseil et a exprimé sa satisfaction quant aux actions entreprises en vue de consolider la pérennité de l'OSS. Il a également réitéré le soutien de son pays à l'OSS et a souhaité la poursuite de la coopération qu'il a jugée fructueuse. Le Secrétaire exécutif a, quant à lui, souhaité l'intervention de M. Duchrow pour la mise à disposition d'un expert allemand auprès de l'OSS.■



M. Shabani Juma

Unesco : accorder les violons au bénéfice des pays africains

M. Shabani Juma, représentant de l'UNESCO, a invité l'OSS à inscrire ses activités dans le programme de travail de son organisation, qui sera adopté en octobre 2011. Il s'est félicité des actions entreprises en 2010 pour consolider l'action de l'OSS et a réaffirmé la disponibilité de l'Unesco à conjuguer ses efforts avec l'OSS pour atteindre des résultats opérationnels au bénéfice des pays africains.■

Le soutien de la Mauritanie et du Sénégal



M. Mahmoud Ould Bah Ould Sid Ebatt

MM. Mahmoud Ould Bah Ould Sid Ebatt et Papa Walil Gueye, représentants de la Mauritanie et du Sénégal, ont réitéré la volonté de leurs pays de soutenir le développement de l'OSS par l'apport de contributions financières à son budget de fonctionnement. Ils ont espéré l'aboutissement des démarches entreprises dans ce sens dans les meilleurs délais et ont souligné la qualité des documents mis à leur disposition et la richesse des débats.■



M. Papa Walil Gueye

Italie : vers un nouveau départ

S'exprimant au nom de l'Italie, M. Maurizio Bonavia a souligné la qualité des documents mis à sa disposition et a pris note de la demande adressée à son pays pour le renouvellement et le renforcement de sa coopération avec l'OSS. Considérant le rôle de premier plan joué par l'Italie en tant que pays fondateur, les administrateurs ont vivement souhaité la poursuite de cette coopération et la participation active de l'Italie aux actions menées par l'OSS au bénéfice des pays africains.■



M. Maurizio Bonavia



M. Musembi Katu Munyao

Kenya : contribution substantielle au budget de fonctionnement

M. Musembi Katu Munyao, représentant du Kenya, a fait remarquer que des démarches ont été entreprises dans son pays pour le versement d'une contribution substantielle au fonctionnement de l'OSS et s'est félicité de la coopération constante entre l'OSS et son pays dans le cadre des programmes scientifiques et techniques de l'organisation. ■

ENDA-TM : vers un partenariat sur la question de l'adaptation

M. Secou Sarr, représentant de l'organisation non-gouvernementale ENDA-TM, s'est félicité des actions accomplies en 2010 et a fait remarquer la disponibilité de son institution à conjuguer ses efforts avec l'OSS dans le domaine de l'adaptation au changement climatique ; domaine sur lequel ENDA-TM a acquis une expérience substantielle. ■



M. Secou Sarr

Deux questions à...

S.E. M. Abdou Kaza, Ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification, République du Niger



S.E. M. Abdou Kaza

Résonances - L'OSS a été créé comme instrument au service de ses membres et comme une plateforme de partenariat Nord-Sud – Sud au profit de la région sahélo-saharienne. Pensez-vous que l'OSS a pu accomplir sa mission ? Quelle est la vision du Niger ?

Oui bien sûr. L'OSS a su mobiliser, à travers ses stratégies et programmes, les partenaires du Nord pour la mise en œuvre des

actions, et développer une véritable coopération Sud-Sud basée sur un cadre d'échange d'informations et de partage de méthodes et outils harmonisés de collecte et d'analyse des données. L'OSS se présente comme une plateforme scientifique et de développement favorisant les collaborations entre institutions scientifiques et de formation du Nord et du Sud.

Résonances - La stratégie 2020 proposée par l'OSS vous satisfait-elle ? Quelles sont les attentes du Niger ?

Oui, le Niger adhère à la stratégie 2020 dans la mesure où elle assure la continuité et renforce des actions en cours en s'engageant dans une diversification des interventions.

En effet, le décloisonnement des programmes prôné par cette stratégie et l'intégration effective de la communauté scientifique autour des programmes constituent à

n'en point douter une valeur ajoutée de cette stratégie.

En outre, plus que par le passé, mon souhait est que l'OSS soit un peu plus présent dans les pays à travers son rôle d'appui conseil et de renforcement des capacités des institutions nationales en charge de l'observation et de la surveillance écologique et environnementale, ainsi que les ressources en eau des aquifères partagés avec leurs interconnexions avec les cours d'eau et les lacs.

L'intégration de l'observation au processus décisionnel reste le défi majeur à relever dans tous les cas. L'OSS doit veiller à cela à tous les niveaux.

De même, la prise en compte de l'évaluation des impacts à long terme des programmes et actions de développement ainsi que les systèmes d'alerte précoce doivent être au centre de préoccupations de l'OSS. ■



Observations sur la valeur énergétique de quelques espèces forestières

Par Abdessalam Kallala, Ingénieur général (en études rurales), Tunisie



photo Lilia Benzid

Les forêts et les arbres fournissent une partie importante des besoins énergétiques mondiaux, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Les combustibles ligneux, traditionnellement utilisés comme combustibles de cuisson (principale source d'énergie pour plus de 2 milliards de personnes), gagnent aussi de l'importance comme source moderne et «écologique» d'énergie pour l'industrie et la production d'énergie électrique. Ces combustibles représentent actuellement plus de 16 pour cent de l'approvisionnement total en énergie en Suède, en Finlande, en Autriche et dans d'autres pays de l'UE (FAO).

Les études menées récemment à l'échelle internationale, ont souligné, tous les avantages écologiques de l'utilisation de la bioénergie, principalement du point de vue du cycle du dioxyde de carbone (CO₂) et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui sont une raison supplémentaire pour développer la dendroénergie (ONU, 1997).

De l'autre côté, l'un des arguments les plus frappants en faveur de la protection des forêts est le rôle de la déforestation dans le réchauffement planétaire. D'après le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 20 à 25 % des émissions annuelles de dioxyde de carbone proviennent de la destruction des forêts par le feu à des fins agricoles.

Les quantités de gaz carbonique entreposées dans les forêts font l'objet d'évaluations diverses. Le Groupe d'experts intergouvernemental de l'ONU sur l'évolution du climat estime cette quantité à 1 000 milliards de tonnes environ, ce qui correspond à peu près à 166 ans d'émissions de gaz carbonique au rythme actuel

Cependant, si les ressources ligneuses sont renouvelables, elles ne sont pas illimitées et, étant donné la pression croissante exercée sur les forêts et sur les arbres pour répondre à la demande d'énergie et d'autres produits ligneux et non ligneux (dont le bois d'œuvre et le bois pour la production de pâte et de papier), on peut s'inter-roger sur la durabilité de l'offre à long terme.





Dans les zones où cohabitent des utilisateurs urbains et périurbains employant le bois de feu tant pour leurs besoins domestiques que pour des activités commerciales, une certaine concurrence peut être constatée et les besoins doivent être dûment examinés. Ces conflits peuvent devenir particulièrement graves dans les zones arides et semi-arides. Par exemple, dans certaines régions du Soudan, les industries boulangères locales sont très mal vues par les ménages qui utilisent le bois de feu pour couvrir leurs propres besoins car elles utilisent des camions et des engins motorisés pour enlever des quantités relativement importantes de bois de feu.

La mauvaise gestion des forêts, marquée par la surexploitation, la récolte démesurée de bois de chauffage et de plantes médicinales ainsi que des incendies, contribuent à aggraver la situation de ces espèces ligneuses.

En Afrique, le ramassage du bois pour le chauffage et la cuisine et pour en faire du charbon, constitue un phénomène particulier en l'absence d'autres alternatives moins coûteuses. Ainsi, les forêts africaines fournissent environ 70 % des besoins énergétiques des habitants, taux nettement supérieur à celui du reste du monde.

Compte tenu de l'impact que revêt le secteur des forêts, plusieurs pays africains ont entamé des études et des travaux de recherche en vue de développer les espèces ligneuses qui constituent une source importante d'énergie naturelle pour la population rurale.

La Tunisie, qui compte parmi ces pays doté d'un climat aride et semi-aride, a prêté une attention particulière au secteur des forêts qui abritent 10% de sa population et ce en favorisant, entre autres, la recherche scientifique.

D'après une étude menée par l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (l'INRGREF) de Tunisie, la consommation moyenne par ménage rural se situe entre 1,8 et 5,8 tonnes par an et la cuisson

du pain traditionnel représente 60 à 70% du pourcentage de bois consommé par les ménages.

La mise en place de plantations ligneuses en zones rurales et sub saharienne serait une solution au problème d'approvisionnement en biomasse et permettra de réduire la pression sur les forêts et aussi de

satisfaire les besoins en bois de chauffage qui constitue une source d'énergie primordiale dans ces zones. Cette étude a dégagé des résultats intéressants sur le Pouvoir Calorifique Supérieur (PCS) des feuilles et du bois chez 23 espèces forestières à usage multiple.

Pour l'évaluation des performances énergétiques des espèces étudiées, l'INRGREF a retenu un certain nombre de paramètres à savoir : le pouvoir calorifique supérieure (PCS), la température d'inflammation, la température du foyer et

le pourcentage des cendres recueillies après la combustion. Il a été observé que les espèces étudiées sont différentes sur le plan énergétique au niveau de paramètres.

Le choix des espèces forestières et rurales, dans un projet de plantation comme la grande muraille, doit tenir compte de deux facteurs à savoir : la production en biomasse et le pouvoir calorifique. ■

Espèces	PCS (Kcal/kg)	
	feuilles	bois
Pistacia lentiscus	4935	4085
Pistacia atlantica		5001
Quercus coccifera	4852	5334
Erica arboria	5456	5638
Erica multiflora	5670	5923
Olea europea	5204	5529
Callicotum villosa	4775	5899
Juniperis phoenicea	5265	5879
Retama monosperma	5505	5380
Phyllaria latifolia	5410	5554
Cistus villosus	5201	5487
Acacia sp	5037	4824
Acacia horrida	4502	3501
Acacia salicina	4050	
Acacia gedgee	4991	4209
Acacia cyanophylla	4358	
Acacia cyclopis	5262	5450
Leucaena leucocephala	4568	5221
Prosopis sp	4728	4067
Eucalyptus lehmanii	5419	5367
Eucalyptus diversifolia	5562	5583
Casuarina glauca	4198	4379
Melia ozedarach		5043

Source : INRGREF

() Cette rubrique est ouverte aux contributions de tous les experts évoluant dans les pays et organisations membres de l'OSS et souhaitant exprimer une idée ou une opinion sur un sujet en relation avec les domaines d'intervention de l'organisation. Les idées exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions de l'OSS.*



Arrêt sur image



Sommet de Nagoya sur la biodiversité

La célébration de l'année internationale de la biodiversité (2010) a pris fin sur une note d'optimisme. Quelques 18 000 participants représentant les 193 Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont adopté, le 29 octobre 2010, un nouveau Plan stratégique décennal, une stratégie de mobilisation des ressources destinées à la protection de la biodiversité et un nouveau protocole international sur l'accès et le partage des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques de la planète. « L'histoire se souviendra que c'était ici à Nagoya qu'une nouvelle ère de vie en harmonie avec la nature est née et qu'une nouvelle alliance mondiale pour protéger la vie sur Terre a été établie. L'histoire se souviendra aussi que ceci n'aurait pas été possible sans le leadership et l'engagement extraordinaires du gouvernement et du peuple du Japon, » a déclaré M. Ahmed Djoghla, Secrétaire exécutif de la Convention. ■

Résonances

Le bulletin d'information de l'OSS

Observatoire du Sahara et du Sahel
Boulevard du Leader Yasser Arafat, 1080
Tunis Carthage, Tunisie
Tél. : (+216) 71 206 633
Fax : (+216) 71 206 636
Courriel : info@oss.org.tn
www.oss-online.org



Avis aux lecteurs

Nous acceptons avec plaisir tout article ou photographie ayant trait aux questions de l'environnement et du développement dans le circum-Sahara. Cependant, nous ne pouvons en garantir la publication.

L'agenda de l'environnement

Atelier sur le commerce, l'environnement et le développement durable à l'intention des décideurs de la Commission de la CEDEAO et de ses États membres

24-26 janvier 2011, Accra, Ghana

<http://www.uneca.org/fssdd/workshop-trade2011Accra.html>

Journée mondiale des zones humides

2 février 2011

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/44>

49^e Session de la commission sur le développement social

9 - 18 février 2011, EU au siège des Nations unies

<http://www.un.org/esa/socdev/csocd/2011.html>

CNULD : CRIC9 et 2^e session spéciale du CST

16 - 25 février 2011, Bonn

<http://www.unccd.int>

Forum de partenariat du Fonds d'investissements climatiques (FIC)

14 - 18 mars 2011, Tunis, Tunisie

<http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/>

Journée mondiale de l'eau

22 mars 2011

http://www.unwater.org/worldwaterday/index_fr.html

44^e Session de la Commission économique pour l'Afrique

24 - 29 mars 2011, Addis-Abeba, Ethiopie

<http://www.uneca.org/>

Third Africa Carbon Forum

7 - 9 avril 2011, Marrakech, Maroc

<http://wbi.worldbank.org/wbi/news/2010/11/17/africa-carbon-forum-2011>